Envoyé en préfecture le 30/12/2025
Reçu en préfecture le 30/12/2025
Publié le
ID : 056-215600719-20251202-2025_066-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
CANTON DE MOREAC

Guéhenno
Commune du patrimoine rural de Bretagne

[2025-066] APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DECHETS 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2122-7, L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil municipal : le 28 novembre 2025.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Mr Bruno ANTOINE (*arrivé à 18h40*), Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Mr Romuald BLANC, Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME, Mme Marie-Laure GRANDIN, Mr Erwann GRANDIN, Mr Yannick GUEGAN, Mr Michel LE MERCIER, Mme Claudine NIZAN.

Excusés : Mr Julien MAUGUIN, Mme Christiane JOUBIOUX (donne pouvoir à Mr Erwann GRANDIN).

Absents : Mr Nicolas DIEU-KERVEGANT, Mme Morgane GUILLO.

Le conseil peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure GRANDIN.

VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 dite loi de Transition Ecologique pour la Croissance Verte fixant les objectifs chiffrés de la gestion des déchets en France,

Considérant que le Président de Centre Morbihan Communauté adresse le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2024 (RPQS) du service prévention et gestion des déchets de Centre Morbihan Communauté, retraçant l'activité du service d'élimination des déchets de Centre Morbihan Communauté.

Considérant que le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public a fait l'objet d'une adoption, lors du Conseil Communautaire du 25 septembre 2025,

Considérant que chaque commune, membre de l'intercommunalité, doit prendre connaissance du dit document, avant le 31 décembre de l'année 2025.

Mr Erwann GRANDIN indique que les tarifs pour les professionnels sont très élevés, il revient à moins chère de louer une benne tout venant que de faire les tris en déchetterie.

Mr Bruno ANTOINE confirme que les prix sont inéquitables.

Envoyé en préfecture le 30/12/2025
Reçu en préfecture le 30/12/2025
Publié le
ID : 056-215600719-20251202-2025_066-DE

Mr Romuald BLANC indique que la population est exaspérée de payer plus chère et de constater que les abords des conteneurs sont toujours aussi sales, sur le site du Roiset il y a régulièrement des déchets alors qu'il y a un cours d'eau à proximité. Il serait intéressant de remettre en place des sacs jaunes pour éviter ce type de déchets.

Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME précise que ces déchets proviennent parfois des camions de ramassage qui ne sont pas assez vigilants.

Après délibération, le conseil municipal prend acte du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public 2024 du service de prévention et gestion des déchets de Centre Morbihan Communauté.

Pour	**10**
Contre	/
Abstention	/

Le Maire de Guéhenno,
Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD

Le secrétaire de séance,
Mme Marie-Laure GRANDIN